



Le lundi 4 septembre 2017

M PAMART Sylvain  
Principal du Collège Romain ROLLAND  
Aux  
Parents d'élèves du collège

**Collège  
Romain Rolland**

Madame, Monsieur,

En ce jour de rentrée, il nous apparaît nécessaire de vous informer sur quelques règles de fonctionnement de l'établissement:

ministère  
éducation  
nationale



**Direction**

Affaire suivie par  
Sylvain PAMART  
Principal

Téléphone  
03.27.95.77.00

Fax  
03.27.95.77.09

Mél

Ce.0590238n@ac-lille.fr

Allée Georges Larue  
BP 80095 - WAZIERS  
59500 DOUAI

- nous demandons aux parents d'élèves de faire confiance au collège et de ne pas tenter de régler les conflits de leurs enfants devant l'établissement, en particulier. Si le problème relève d'enfantillages, un tel comportement est disproportionné car il pourra être réglé par l'équipe de vie scolaire et Mme la CPE. Si c'est un problème grave, tous les adultes de l'établissement sont là pour s'en charger et servir de médiateur entre les parents.
- en EPS comme en classe, il est strictement interdit à un élève de contacter ses parents par téléphone, sms ou autre. Le professeur est présent pour régler les problèmes qui se poseraient dans son cours et la vie scolaire, CPE et Assistants d'Education, se chargent des interours et de la récréation. Les portables sont éteints, dans les sacs.
- contrairement à ce que croient certains parents, les élèves, même à l'extérieur du collège, à ses abords, restent des élèves et peuvent être sanctionnés pour leur comportement s'il est incorrect.
- merci de veiller à la tenue de vos enfants. Le collège est un lieu d'étude, une tenue correcte et adaptée est souhaitée. Cette notion, très subjective, reste à l'appréciation de l'équipe éducative du collège.
- afin d'éviter les attroupements devant la grille, dans le cadre du plan VIGIPIRATE, veillez à ne pas envoyer trop tôt vos enfants. De même il est impératif que votre enfant, une fois ses cours finis, reparte immédiatement à la maison. Quelques élèves « traînent » devant le collège parfois pendant plusieurs heures, avec les risques de mauvaises fréquentations, de tabagie, de « bêtises » faites en groupe, d'accidents de circulation et de gêne occasionnée au voisinage. Les élèves sont priés d'attendre l'ouverture du collège derrière les barrières de sécurité et de ne pas se livrer à quelque acrobatie à vélo ou autre.
- merci de vérifier la sécurité du vélo de votre enfant s'il l'utilise pour venir au collège (freins, pression des pneus, éclairage en hiver). En effet beaucoup viennent sur du matériel dangereux. Rappelez leur, comme nous le faisons, que le code de la route s'impose à eux et qu'il est dangereux et illégal de prendre le sens interdit de l'allée du Collège à vélo. Les élèves doivent remonter cette rue à pieds, vélo à la main s'ils en ont un, sur le trottoir. La sécurité de votre enfant sur le trajet du retour en dépend.
- Vous pouvez consulter le guide rédigé par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du renforcement du plan VIGIPIRATE à l'adresse : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique « dispositif VIGIPIRATE alerte attentat » ainsi que dans Pronote.

Vous remerciant à l'avance pour votre aide, de votre investissement et de votre confiance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

SIGNATURE des responsables

Sylvain PAMART  
Principal